



**PROTCOLE SANITAIRE  
REOUVERTURE DES STRUCTURES APRES  
CONFINEMENT COVID 19**



## Table des matières

### **PRINCIPES GENERAUX**

**PRESENTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE**

**PREALABLE**

**LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE**

**APPLIQUER LES GESTES BARRIERES**

**ASSURER LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES LOCAUX ET MATERIELS**

### **FICHES THEMATIQUES**

**FICHE THEMATIQUE ACCUEIL ET DEPART DES ENFANTS**

**FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CHAMBRES**

**FICHE THEMATIQUE ACTIVITES**

**FICHE THEMATIQUE JEUX EXTERIEUR**

**FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX**

**FICHE THEMATIQUE DES SANITAIRES**

**FICHE THEMATIQUE GESTION DES REPAS**

### **DOUDOUS ET TETINE**

### **PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT**

## PRINCIPES GENERAUX

### PRESENTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays.

Il vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre pour permettre la réouverture de nos structures après la période de confinement.

Il regroupe les prescriptions et les modalités d'accueil et d'exercice et repose sur trois principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**

### PREALABLE

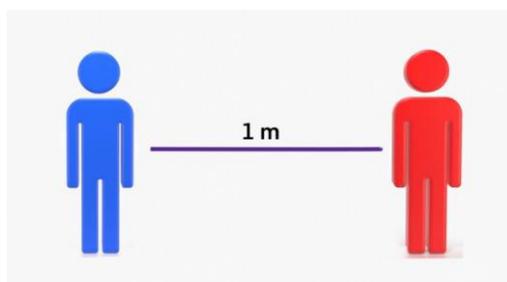
Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à la crèche en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour la crèche. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne devra pas se rendre à la crèche. Les personnels devront procéder de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. La liste de ses facteurs de risque est disponible sur le site du ministère de la santé<sup>1</sup>.

Le médecin référent, la PMI, la médecine du travail apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

Pendant toute la période de l'épidémie, le recours à des intervenants extérieurs auprès des enfants sera suspendu, il en va de même pour les fêtes de fin d'année et autres festivités.

### LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (bien sûr pour les enfants en bas âge dans la mesure du possible).

Cette mesure vaut aussi pour les siestes pour lesquelles les dortoirs seront organisés de sorte que la distance minimum de 1 m soit maintenue entre deux lits (le nombre d'enfants restreint nous le permet sans problème).

<sup>1</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14008>

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter en crèche.

## Appliquer les gestes barrières

Les gestes barrière rappelés dans ce référentiel, doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut, et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée
- Avant de rentrer après les sorties à l'extérieur
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc... doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

Le respect des gestes barrières en crèche doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'enfant. La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ces règles.

### **Le port du masque**

La crèche mets à disposition du personnel des masques grand public ou chirurgicaux conformément aux recommandations sanitaires. Le personnel est tenu de le porter en permanence et d'en changer à la demi-journée ou si celui-ci se trouve souillé.

Pour les enfants en crèche le port du masque est difficile et même déconseillé car trop dangereux à cet âge. Les enfants n'auront donc pas de masques.

### **La ventilation des locaux**

L'aération est un geste qui doit maintenant être systématique et durer au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles occupées pendant la journée doivent être aérées le matin, pendant chaque sortie, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

## **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Pour les salles qui sont restées fermées depuis au moins 5 jours, la probabilité que le virus soit présent sur les surfaces est quasi nulle et aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant.

Les pièces qui ont été utilisées doivent faire l'objet d'une désinfection.

Néanmoins les directrices en accord avec le bureau de l'association ont pris la décision d'un nettoyage et d'une désinfection complète avant l'ouverture et ensuite chaque jour grâce à notre nettoyage à la vapeur chaude habituel et pour les surfaces et jouets à un désinfectant virucide alimentaire aux normes NF14476 efficace sur le covid 19.

## FICHE THEMATIQUE ACCUEIL ET DEPART DES ENFANTS

### Règles de prévention à appliquer

- ❖ Prévoir un accueillant pour l'entrée de la structure pour filtrer les arrivées et départs de enfants.
- ❖ Port du masque pour l'accueillant et solution hydro alcoolique à sa disposition.
- ❖ Une seule personne doit amener ou venir chercher l'enfant et celle-ci ne peut rentrer dans la structure.
- ❖ Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton.
- ❖ Proscrire l'accès aux locaux à toutes personnes externes à la crèche.
- ❖ Prendre la température de l'enfant avant de l'autoriser à entrer dans la structure à l'aide d'un thermomètre sans contact (cette opération sera à renouveler en milieu de journée et il en ira de même pour le personnel).
- ❖ L'arrivée se fera jusqu'à 9h30. Les enfants ne pourront pas être accueillis après afin de garantir la surveillance en toutes sécurités.
- ❖ L'accompagnateur devra porter un masque afin de garantir la sécurité de tous.

### Point de contrôle

- ❖ Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires et de gel hydro alcoolique avant l'arrivée des enfants.

## FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CHAMBRES

### Règles de prévention à appliquer

- ❖ Les chambres seront aménagées de sorte que chaque lit sera à 1m minimum les uns des autres.
- ❖ Veillez à limiter les croisements à l'intérieur des chambres.
- ❖ Assurer l'aération des chambres avant l'arrivée des enfants et dans la journée dès que possible.
- ❖ Chaque enfant doit avoir son lit étiqueté à son nom.
- ❖ Désinfecter les lits et matelas tous les soirs et en cas de souillures constatées dans la journée selon le protocole en vigueur.

### Point de contrôle

- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler régulièrement.
- ❖ Vérifier le bon aménagement des chambres et l'étiquetage des lits.
- ❖ Veiller à l'absence d'échange des effets personnels.



## FICHE THEMATIQUE ACTIVITES

### Règles de prévention à appliquer

- ❖ Proscrire les jeux de Contacts.
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel pouvant être manipulés par tous ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.
- ❖ Privilégier l'utilisation de matériel individuel ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier les lectures par l'adulte (livre individuel désinfecté après chaque utilisation si plastifié sinon mis de côté 5 jours après utilisation).
- ❖ Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulé à plusieurs (dinette, jeux de construction, poupée, piscine à balle) et privilégier de les proposer en atelier encadré afin de limiter l'échange d'objets et pour les poupées que celles en plastique, sans cheveux et sans les vêtements.
- ❖ Désinfecter l'ensemble du matériel après utilisation.
- ❖ Proscrire les activités cuisine, transvasement, jeux d'eau et pâte à modeler (possibilité de proposer de la pâte à sel qui sera jetée ensuite).
- ❖ Proscrire les jouets en bois et tissus difficilement désinfectables et privilégier le plastique qui pourra être passé au lave-vaisselle.

## FICHE THEMATIQUE JEUX EXTERIEUR

### Règles de prévention à appliquer

- ❖ Veiller au respect des gestes barrières dans les jeux extérieurs.
- ❖ Proscrire les jeux de contact et tout ce qui implique des échanges d'objets.
- ❖ Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation.
- ❖ Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation physique.

EXERCICE DE DEBUT ET FIN DE SORTIE : Organiser le lavage des mains.

# FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX

## Règles de prévention à appliquer

### ❖ "Nettoyage approfondie" en 2 étapes

➤ 1ère étape, le nettoyage :

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

➤ 2ème étape, la désinfection :

- Utiliser un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476**. Les lingettes désinfectantes et **conformes à la norme EN 14476** peuvent être utilisées.
- Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc...).
- Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.
- Pour les surfaces possibles un nettoyage à la vapeur chaude sera effectué.

### ❖ Fréquence :

- Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
- Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :
  - Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...
  - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, téléphones, claviers, écrans, souris, ...
  - Matériel utilisé, jouets, ... (pour les jouets le nettoyage au lave-vaisselle à 60° est possible).
  - Equipements sportifs si utilisés.
  - En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'enfants différents se succèdent, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les enfants est réalisé entre chaque groupe.

### ❖ Actions complémentaires :

- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer régulièrement les locaux (lors des sorties, après les repas, lors d'un changement de salle de salle,...).
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Désinfecter le nettoyeur vapeur après chaque utilisation.

### ❖ Prévention des risques pour le personnel :

- Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En Complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité habituelles doivent être appliquées.

### ❖ Nettoyage du linge

- Stocker le linge souillé dans des bannettes équipées de sacs poubelles afin de les rendre hermétiques
  - Laver le linge à 60°
  - Le Personnel devra prévoir une tenue propre à mettre en arrivant dans les locaux et s'assurera de le laver chez lui soit à 60°, soit avec l'addition d'un désinfectant virucide soit en laissant une carence de 5 jours avant de le porter à nouveau. En outre désinfecter ses chaussures de travail chaque jours ou si elles semblent souillées (dès que nous le pourrons des surblouses seront à disponibilité du personnel)
- Pour rappel, l'utilisation du matériel collectif partagé entre enfant est proscrite.
- Si un matériel doit être transféré à un autre enfant, procéder à un nettoyage désinfection (à l'aide d'une lingette désinfectante par exemple).
- Changer le linge dès que nécessaire. Les bavoirs sont individuels et lavés dès qu'ils sont visiblement souillés.

## Point de contrôle

Remplir et signer les fiches de contrôle de nettoyage mis à disposition du personnel

## FICHE THEMATIQUE DES SANITAIRES

### Règles de prévention à appliquer

#### SANITAIRES

- ❖ Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires (un enfant à la fois).
- ❖ Laver les mains des enfants avant et après l'usage des WC.
- ❖ S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux enfants et au personnel de se laver les mains (*eau, savon liquide, privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air*).
- ❖ N'utiliser que des poubelles fermées.
- ❖ S'assurer que les affaires des enfants soient rangées dans des bannettes personnelles sans contact les unes avec les autres.

#### CHANGES

- ❖ Limiter à un enfant à la fois le change des enfants.
- ❖ Se laver les mains avant le change.
- ❖ Utiliser des gants pour réaliser les changes des enfants et éventuellement une sur-blouse.
- ❖ Utiliser une feuille de papier à usage unique pour protéger le matelas de change (pas de serviettes éponges).
- ❖ Désinfecter le tapis après chaque change.
- ❖ Laver les mains des enfants après le change.
- ❖ Changer le linge des enfants si celui-ci est souillé et le mettre dans un sac plastique fermé hermétiquement.
- ❖ Se laver les mains après avoir réalisé toutes les étapes précédentes.

#### VESTIAIRES



- ❖ Limiter le nombre de personnes présentes dans les vestiaires : si possible échelonner les arrivées / départs, pour respecter les distances barrières.
- ❖ Ouvrir périodiquement quand cela est possible les fenêtres et 10 mn au moins avant et après les périodes d'entrée et sortie.
- ❖ Veiller à espacer l'utilisation des porte-manteaux et à leur désinfection régulière (après chaque départ d'enfant).

## FICHE THEMATIQUE GESTION DES REPAS

### Règles de prévention à appliquer

- ❖ Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas.
- ❖ En cas d'assistance aux enfants pour la prise des repas, veiller à ce se laver les mains entre chaque contact.
- ❖ Nettoyer les tables, les chaises et chaises hautes après les repas et entre chaque utilisateur selon la méthode définie dans la fiche nettoyage et désinfection des locaux.
- ❖ Prévoir de laisser une place libre entre chaque enfant.
- ❖ Désinfecter les boîtes repas (pour les professionnels) avant de les stocker dans le réfrigérateur.
- ❖ Aérer la salle de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres.
- ❖ Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs.
- ❖ Laver la vaisselle au lave-vaisselle à une température minimum de 60°.
- ❖ Respecter les normes HACCP déjà mise en vigueur

### Point de contrôle

Remplir et signer les fiches de contrôle de nettoyage mis à disposition du personnel

## DOUDOUS ET TETINE

- ❖ Les parents s'engagent à nettoyer et désinfecter régulièrement les doudous et tétines des enfants.
- ❖ Les doudous et tétines devront soit rester à la crèche soit être transportés dans un sac plastique hermétique.
- ❖ Ils seront installés dans le lit de l'enfant pour la sieste mais devront au maximum être bannis le reste de la journée.

# PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

## **1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant:**

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### **Conduite à tenir :**

- ❖ Isolement immédiat de l'enfant avec un masque à l'infirmierie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'enfant dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un le médecin référent de la structure.
- ❖ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- ❖ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les mesures barrières.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Aider le personnel de santé à l'analyse des contacts de l'enfant depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ❖ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- ❖ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ❖ Poursuite stricte des mesures barrières.

### **En cas de test positif :**

- ❖ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- ❖ Information des personnels et des parents ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade.



## 2- En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :

### Conduite à tenir :

- ❖ Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- ❖ Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ❖ Poursuite stricte des mesures barrières.

### En cas de test positif :

Information des personnels et des parents ayant pu rentrer en contact avec la personne malade.

## 3- Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d'un cas COVID-19

Utiliser le protocole de nettoyage et désinfection décrits dans ce documents.

**Ce document est forcément évolutif en fonctions des informations ou injonctions susceptibles d'être modifiées.**

---

### Coupon à retourner à la structure :

Je/nous soussigné(e/s)..... déclare(nt) avoir pris connaissance du protocole sanitaire COVID de l'Association les Pitchouns et m'engage à le respecter.

**Date :**

**Signature(s) :**

